|  |
| --- |
| **Choisir format de communication A, B ou C :** |
| A | X Communication orale simple  |
| 🔾 Scientifique | X Partage d’expérience ou d’innovation |
| Si votre communication fait partie d’un symposium, veuillez en indiquer le titre :Impact du rôle des directions d'établissement d'enseignement quant à la gestion de l'implantation du numérique |
| B | 🞏 Symposium  |
| 🔾 Court (1h30) | 🔾 Long (3h00) |
| C | 🞏 Atelier pratique (main sur les touches) |
| Indiquez le nombre maximum de participants si nécessaire : Indiquez vos besoins technologiques spécifiques si nécessaire : OrdinateurProjecteurInternet |
| Thématique :  |
| 🔾 Intelligence artificielle🔾 Réalité virtuelle ou augmentée🔾 Programmation informatique 🔾 Jeux sérieux et ludification | 🔾 Formation à distanceX Apprentissage et numérique🔾 Formation hybride ou classe inversée🔾 *Thématique spéciale* : Robotique |

Voir page 2 pour texte de résumé

**Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (PAN) : déploiement et mesures mises en place**



1. Yvan Fortier
2. Marie-Noëlle Sergerie

3. Éric Roy

Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES)

Yvan.Fortier@education.gouv.qc.ca

marie-noelle.sergerie@education.gouv.qc.ca

Eric.Roy@education.gouv.qc.ca

Résumé (obligatoire) :

Pour être en mesure de bien cibler les besoins du milieu scolaire en matière de numérique, le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur du Québec (MEES) a réalisé, à l’automne 2016, une consultation auprès des différents milieux et de ses partenaires. Cette consultation a permis à tous de réfléchir collectivement aux différents aspects du numérique dans les domaines de l’éducation et de l’enseignement supérieur, de prendre connaissance des initiatives locales, d’en faire ressortir les différents enjeux et de définir les meilleures orientations possibles pour le Québec. Ainsi, dans le but de bonifier et de diversifier les pratiques d’enseignement et d’apprentissage, un Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (PAN) a été élaboré présentant 33 mesures. À titre d’exemple, le MEES a fait l’acquisition de trois licences permettant d’abonner tous les établissements scolaires publics du Québec aux collections de ressources éducatives numériques permettant ainsi de faciliter l’intégration de ressources éducatives numériques de qualité pour l’ensemble des programmes et des niveaux scolaires.